

PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES DANS L'ÉLECTROMÉNAGER

En date du 6 décembre 2018, l'Autorité de la concurrence sanctionnait 6 fabricants électroménagers pour s'être concertés entre 2006 et 2009 sur les prix à pratiquer.

Les sociétés concernées étaient :

- ⇒ **BSH** (marques **BOSCH**, **SIEMENS**, **VIVA**, **NEFF**)
- ⇒ **CANDY HOOVER** (**CANDY**, **HOOVER**, **ROSIERES**)
- ⇒ **EBERHARDT FRÈRES** (**LIEBHERR**)
- ⇒ **ÉLECTROLUX** (**ÉLECTROLUX**, **AEG**, **ARTHUR MARTIN**)
- ⇒ **INDÉSIT** (**INDÉSIT**, **ARISTON**, **SCHOLTES**)
- ⇒ **WHIRLPOOL**

Le Réseau anti-arnaques a souhaité tester la communication de crise de ces six sociétés et connaître leurs bonnes résolutions pour l'avenir. Un consommateur habilité a adressé, le 15 décembre 2018, un simple courrier à chaque service clients : il faisait référence au communiqué de l'Autorité de la concurrence et il réclamait des explications et, surtout, une confirmation que ces pratiques n'avaient plus cours.

Les services clients ont brillé par leur silence (malgré une relance), à l'exception de :

- ⇒ **EBERHARDT FRÈRES**, par l'intermédiaire de **Franck PELLE** - Directeur général commerce (réponse du 4 janvier 2019), qui indique que « cette affaire s'est déroulée dans une période qui est révolue depuis très longtemps » ;
- ⇒ **BSH ÉLECTROMÉNAGER** qui, dans une réponse de son service consommateurs en date du 11 février 2019, répond, succinctement mais clairement, à la demande : « **BSH** regrette son implication antérieure dans des pratiques qui datent de 2006 à 2009. **BSH** a pris les mesures nécessaires pour que ses employés agissent en conformité avec la loi. »

Ce test démontre le désintérêt des professionnels à communiquer sur des pratiques illicites et sanctionnées. **EBERHARDT FRÈRES** a eu la politesse de répondre tandis que **BSH ÉLECTROMÉNAGER** parvient à communiquer avec tact et intelligence.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)